

## IX. Note explicative

# Comparaisons entre les années de recensements

Depuis 2004, le mode de recensement de la population a changé. Il repose sur une collecte d'une durée de cinq ans. Aussi, l'INSEE diffuse chaque année, sur son site internet, les nouveaux résultats du recensement. Il est tentant de les comparer les uns avec les autres. Cependant, les comparaisons entre deux millésimes non éloignés d'une période de cinq ans sont proscrites, du fait que les années d'enquête se chevauchent, comme le montre le schéma ci-dessous.



Ainsi, il est pertinent d'effectuer des comparaisons entre deux millésimes lorsque 5 ans les séparent. Depuis la sortie du RP2011, il est possible d'effectuer ces comparaisons avec le RP2006 et ainsi de suite (RP2012 avec le RP2007, ...).

Date d'entrée en vigueur	Millésime	Années d'enquête	Millésime de comparaison
1 <sup>er</sup> janvier 2009	RP2006	De 2004 à 2008	RP1999
1 <sup>er</sup> janvier 2010	RP2007	De 2005 à 2009	RP1999
1 <sup>er</sup> janvier 2011	RP2008	De 2006 à 2010	RP1999
1 <sup>er</sup> janvier 2012	RP2009	De 2007 à 2011	RP1999
1 <sup>er</sup> janvier 2013	RP2010	De 2008 à 2012	RP1999
1 <sup>er</sup> janvier 2014	RP2011	De 2009 à 2013	RP2006
1 <sup>er</sup> janvier 2015	RP2012	De 2010 à 2014	RP2007